

**POITRAS, Claire. 2000. *La Cité au bout du fil. Le téléphone à Montréal de 1879 à 1930*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 323 p.**

Robert Dalpé

Number 45, Spring 2001

Les frontières du social : nationales, transnationales, mondiales ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/009411ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/009411ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dalpé, R. (2001). Review of [POITRAS, Claire. 2000. *La Cité au bout du fil. Le téléphone à Montréal de 1879 à 1930*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 323 p.] *Lien social et Politiques*, (45), 190–191.  
<https://doi.org/10.7202/009411ar>

l'abandon des politiques expansionnistes, la flexibilité accrue du marché du travail, qui produit des inégalités de salaires et de conditions de travail, la pression sur les systèmes de protection sociale et les dépenses publiques à cause de la priorité donnée à la réduction des déficits et de la volonté de baisser le niveau des impôts, la mise en question de l'idée de salaire minimum, la perte de pouvoir de la régulation tripartite et l'importance croissante du capital, la «fin des idéologies», qui contraint le choix politique en excluant virtuellement l'approche centre-gauche, et enfin la logique d'une économie déconnectée du social qui s'oppose à celle de la communauté nationale et de la politique démocratique (p. 15).

Le mouvement de retrait, plus visible dans le monde anglo-saxon – accentuation du phénomène des *working poor*, des inégalités et du niveau de pauvreté (de 9 à 25 pour cent de la population en Grande-Bretagne entre 1979 et 1991-1992) – semble moins évident en Europe continentale ou au Japon. Et pourtant, en Suède, l'ouverture accrue de l'économie a conduit le gouvernement à abandonner son objectif de plein emploi (le taux de chômage, de 2 pour cent à la fin des années 1980, s'élève à 8 pour cent en 1998), et à modifier qualitativement le système

de protection sociale en passant du modèle de la citoyenneté sociale à celui de l'assurance sociale et en introduisant le principe du *workfare*. En Allemagne, le modèle de l'économie sociale de marché fondé sur une approche consensuelle fait place à une logique plus « américaine », et le Japon, symbole de l'économie protégée, est victime de la récession depuis le début des années 1990.

Par conséquent, le mouvement de dérégulation des États-providences amorcé dans le monde anglo-saxon a tendance à se généraliser et « ce qui avait commencé comme le projet national des gouvernements néo-conservateurs est devenu un point de l'agenda économique de la mondialisation » (p. 51).

Pour Ramesh Mishra, le problème actuel consiste en une dissociation de l'économique et du social : en effet, « les économies se sont globalisées mais les sociétés et les communautés restent nationales » (p. 116). Jusqu'à présent, l'influence des organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OCDE), bien que celles-ci commencent à reconnaître l'importance du social dans le développement, a plutôt été de pousser vers un État-providence résiduel à travers la dérégulation et la fragilisation de la protection sociale. Et même si l'ONU, l'OIT et l'Union européenne se sont efforcées de réfléchir au problème de la protection sociale dans une perspective supranationale, la politique sociale reste le domaine réservé des États. L'auteur l'explique par deux raisons : l'absence d'une instance de gouvernance mondiale qui aurait l'autorité nécessaire pour établir et mettre en œuvre des normes sociales, et le manque d'indicateurs sociaux qui seraient viables parce qu'élaborés en fonction du niveau de développement économique des pays. (p. 129) Selon lui, la seule façon de préserver les

niveaux sociaux serait d'élaborer un accord multinational.

Ramesh Mishra a fait le choix d'un livre engagé, écrit pour dénoncer l'impact de la mondialisation sur les systèmes de protection sociale. Son refus de considérer l'ouverture des économies et la dérégulation financière comme des phénomènes apolitiques peut surprendre, voire choquer. Et pourtant, ce livre très bien documenté est nourri par une argumentation extrêmement riche, et atteint sans nul doute son objectif : alerter le lecteur sur les dangers d'une économie non régulée, et lui faire prendre conscience des conséquences de l'idéologie de marché dans le domaine social.

Christelle Mandin

Institut d'études politiques de Paris

• **POITRAS, Claire. 2000. *La Cité au bout du fil. Le téléphone à Montréal de 1879 à 1930*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 323 p.**

Claire Poitras nous raconte un autre moment de changement rapide et d'introduction de « nouvelles technologies », en s'inspirant notamment d'approches récentes qui s'intéressent à l'espace. Ce moment est le premier demi-siècle du téléphone à Montréal, au cours duquel cette technologie toute récente se répand de manière fulgurante dans les grandes villes nord-américaines. Le téléphone, tout comme l'Internet plus récemment, rejoint d'abord des gens d'affaires qui l'utilisent pour faciliter leurs transactions, et il devient un service public présent dans la plupart des résidences.

L'auteure présente la dynamique sociale ayant marqué l'implantation du téléphone à Montréal. Ses inspirations théoriques sont de deux ordres.

La première est la sociologie des grands systèmes techniques, qui s'intéresse à la construction sociale des technologies en soutenant que les acteurs sociaux y jouent un rôle déterminant. Sa seconde inspiration est la géographie urbaine, qui évidemment met l'accent sur l'espace. L'hypothèse centrale de l'auteure est donc de nous montrer que la dimension sociale et plus particulièrement les acteurs locaux ont marqué la construction du réseau téléphonique montréalais. À partir d'une synthèse des travaux des historiens et d'une recherche originale dans les archives, elle aborde surtout trois grandes questions : l'organisation générale de la ville à cette période, le rôle des acteurs dans la mise en place du réseau téléphonique et l'image de cette nouvelle technologie.

Claire Poitras conclut que la dynamique sociale locale joue, mais faiblement. Le téléphone débarque à Montréal alors que, d'une part, les services publics sont déjà assez structurés. Par exemple, les réseaux d'électricité sont en place. Le téléphone se construit autour de ces services, ce qui explique probablement sa propagation très rapide. Par conséquent, les arbitrages sociaux sont en partie déjà faits. D'autre part, d'autres villes américaines sont en avance sur Montréal, qui imite en fait leur comportement.

Les chapitres qui me semblent les plus intéressants et ceux qui montrent le mieux l'importance de la dynamique sociale locale portent sur la constitution du monopole privé du service et sur les particularités du territoire montréalais. Même si toutes les villes nord-américaines utilisent à peu près la même technologie, l'industrie du téléphone s'organise de manière différente. Deux monopoles s'érigent simultanément. L'entreprise Bell obtient rapidement le monopole du service et le gouvernement fédéral celui de la réglementation. Les autori-

tés municipales comptent peu. Concernant le territoire montréalais, la période étudiée suit une grande vague de fusions municipales. Si l'entreprise Bell veut organiser les services en fonction de sa perception de la demande et qu'elle se concentre sur la clientèle d'affaires et les quartiers riches, les autorités municipales veulent faire du téléphone un outil d'intégration de la nouvelle ville. Les pages portant sur la définition de la zone des communications locales, où les communications sont « gratuites » avec l'abonnement, sont fascinantes. La localisation des centraux téléphoniques est stratégique. Ne pas faire partie de la zone du centre-ville augmente considérablement la facture. Il est clair qu'en fonction de leur localisation et des politiques de Bell, tous les usagers n'ont pas le même service.

En cinquante ans, le téléphone est devenu un outil essentiel. L'organisation de la production nécessite des communications rapides entre les différentes unités de l'entreprise et avec ses fournisseurs et clients. Le téléphone permet de rejoindre instantanément d'autres individus dans un autre quartier ou dans un autre pays. La proximité compte moins. Par ailleurs, le réseau téléphonique se construit sur des institutions sociales préexistantes et selon les rapports de force entre les acteurs. La réglementation et la tarification sont à cet égard des enjeux majeurs.

Robert Dalpé  
Département de science politique,  
Université de Montréal